

Construction: nouveau décret de 2 ans



Raynald Fréchette

FRÉCHETTE CRAIGNAIT UN AFFRONTEMENT MAJEUR

GILLES LESAGE

FORT-PRÉVEL — Un nouveau décret de la construction entre en vigueur à minuit ce soir.

Rétroactif au 30 avril dernier, et pour une durée de deux ans, le décret reconduit en substance les conditions normatives de travail déjà en vigueur. Quant aux conditions salariales, elles restent les mêmes jusqu'au 30 avril prochain; pour la deuxième année, soit 1985-86, il y aura une augmentation salariale de 4,5%.

Ainsi en a décidé hier le conseil des ministres, à la suite de la recommandation en ce sens du ministre du

Travail, M. Raynald Fréchette.

Le décret qui est venu à échéance le 30 avril dernier avait été prolongé de quatre mois, dans l'espoir que les parties en viennent à une entente négociée. La chose étant impossible, ainsi que la commission parlementaire de mercredi l'a démontré, le gouvernement a préféré imposer un nouveau décret plutôt que de prolonger à nouveau l'ancien. Dans un sens ou l'autre, il fallait qu'une décision soit prise et annoncée avant ce soir, pour éviter le vide juridique.

Le ministre a tranché quelques heures avant que l'Association des entrepreneurs en construction du

Québec (AECQ) ne tienne une assemblée générale extraordinaire, hier soir, à Montréal. L'AECQ avait boycotté la commission parlementaire de mercredi.

M. Fréchette a expliqué qu'une entente négociée par les parties est fort improbable, étant donné le fossé qui les sépare. Et en l'absence de décret, il y aurait risque d'un affrontement majeur dans l'industrie de la construction.

Concernant la demande de la FTQ pour un régime de revenu de garantie, M. Fréchette rappelle que le décret permet la conclusion d'ententes sur un sujet semblable. Mais il n'y en

a pas eu à ce jour. Au contraire, les autres groupes syndicaux (qui représentent au total environ 60% des ouvriers de la construction) n'en font pas une priorité. Le ministre constate qu'il n'y a pas de consensus, et en l'absence d'une requête de la majorité des intéressés, il ne veut pas imposer une telle mesure.

M. Fréchette estime que, sur un plan plus général, les choses ne peuvent pas rester dans l'état actuel bien longtemps. Un projet de loi sera complété au cours de l'automne et soumis à la consultation de l'industrie de la construction. Le ministre n'a pas donné plus d'explications.

UNE FIN DE CAMPAGNE MARQUÉE D'UNE CONTAGIEUSE EXUBÉRANCE

Assisterions-nous à la naissance d'une... «mulromanie»?

PIERRE O'NEILL

La fin de campagne électorale du chef conservateur Brian Mulroney rappelle les plus illustres épisodes de la trudeumanie, au point de ressembler de plus en plus à de la «mulromanie».

Partout où il va, à la ville comme à la campagne, M. Mulroney fait courir les foules et charme ses auditeurs. Les hommes l'écoutent religieusement et applaudissent à tout ce qu'il dit, les femmes l'admirent, le touchent, lui sautent au cou et l'embrassent.

Cette contagieuse exubérance s'est davantage manifestée au cours de la tournée de quatre jours que M. Mulroney a entreprise mercredi dans la région du Bas-du-Fleuve et qu'il terminera demain dans l'Estrie. Tout au long de ce parcours, il a remporté d'impressionnants succès de foules, contrastant en cela avec les salles à moitié vides auxquelles le Parti conservateur s'était habitué depuis 25 ans.

De passage, tôt hier matin, à Plessisville, le chef conservateur a été acclamé par un millier de partisans. Dans ce cette région agricole, il n'est pas fréquent que les

fermiers abandonnent leurs champs pour assister à une assemblée politique, encore moins à 10 heures un jeudi matin. L'animateur de la réunion, un citoyen de la place, s'est excusé à deux reprises auprès des gens de la circonscription de Frontenac parce que le candidat, M. Marcel Masse, a été «parachuté» de l'extérieur par la direction du parti. Chaque fois, il a été chaudement applaudi. Puis, M. Masse est monté au podium et à ces travailleurs agricoles, il a essentiellement parlé de constitution. Il a été longuement applaudi.

Quelques heures plus tard, dans le comté de Drummond, le spectacle fut sensiblement le même. Près de 800 personnes attendaient le chef du Parti conservateur qui, d'un endroit à l'autre, répète sans cesse le même discours. Il promet de tout faire pour rétablir l'harmonie au pays, refaire l'unité nationale, éliminer les querelles fédérales-provinciales et obtenir l'adhésion du Québec à l'entente constitutionnelle.

Le discours économique de M. Mulroney est surtout concentré sur le thème de la création d'emplois. Voir page 10: Mulromanie



L'air triomphant, Brian Mulroney salue des deux bras la foule dense qui s'est assemblée pour le rencontrer hier à St-Hyacinthe. Dans la région, même les candidats conservateurs ont été surpris des succès de foule de leur chef. (Photolaser CP)

Trudeau, lui, fait revivre la bonne vieille trudeumanie

MAURICE GIRARD

(PC) — On se serait cru aux plus beaux jours de la «trudeumanie» pendant deux heures, hier, dans des centres commerciaux de l'ouest de la ville où l'ex-premier ministre du Canada s'est livré en après-midi à un véritable bain de foule.

M. Pierre Trudeau, qui faisait campagne dans son ancienne circonscription de Mont-Royal aux côtés de la candidate libérale Sheila

Finestone, a littéralement volé la vedette à celle qui veut le remplacer à la Chambre des Communes comme député de Mont-Royal.

«Trudeau, Trudeau», a scandé la foule compacte et enthousiaste, qui se pressait pour apercevoir du coin de l'œil l'ex-premier ministre, encore lui serrer la main ou obtenir son autographe.

Seuls quelques organisateurs de la candidate du PLC s'aventuraient de temps en temps à crier «Finestone, Finestone» au cours des vi-

sites des centres commerciaux Rockland et Cavendish Mall dans les banlieues anglophones de Mont-Royal et côte-St-Luc.

La foule était à ce point dense qu'elle en bloquait la circulation pendant l'heure consacrée par M. Trudeau à la visite de chaque ensemble commercial. La sueur coulait sur les visages mais personne ne maugréait.

Au mail Cavendish, la marée humaine a même fait tomber par terre un stand publicitaire de sept

pièdes de hauteur qui servait à l'annonce de spectacles et de messages à la communauté.

A voir les gens s'étonner de plaisir en entendant le nom de l'illustre visiteur ou à regarder ces vieilles dames et ces messieurs âgés jouer du coude pour tenter de l'approcher, force était de constater que l'ancien chef du gouvernement canadien exerce encore un puissant ascendant sur les foules.

Il faut dire que, de 1965 à 1984, M. Trudeau a représenté les commet-

tants de cette circonscription à 60% anglophone et comptant une forte proportion de juifs.

Quand on a demandé à M. Trudeau ce qu'il pensait de l'entente tacite PQ-PC, il a répondu «Pas grand-chose».

Après sa visite à Toronto, le week-end dernier, l'ex-chef du Parti libéral du Canada (PLC) venait prêter main forte aux libéraux du Québec qui sont menacés dans plusieurs châteaux-forts du Québec

Voir page 10: Trudeau

LES DOSSIERS FISCAUX DES DÉPUTÉS FÉDÉRAUX

De Fort-Préval à Ottawa, la fuite soulève la colère

ROBERT LÉVESQUE

Une volée de déclarations fracassantes a accueilli, hier, la publication par l'agence *Presse canadienne* d'un dossier fiscal confidentiel sur les députés et ministres fédéraux du Québec, selon lequel plusieurs représentants libéraux à Ottawa ne paient pas leurs impôts depuis plusieurs années.

Le ministre Jean Chrétien a parlé de «méthodes à la Nixon», persuadé que le gouvernement péquiste en est responsable; le ministre Francis Fox entend quant à lui poursuivre la PC et le *Journal de Montréal* pour un million de dollars; le député Pierre Gimaiel a traité le ministre du Revenu du Québec, M. Robert Dean, d'«inconscient» et il accuse M. René Lévesque et Brian Mulroney d'être de connivence derrière ce coup bas.

Le ministre du Commerce extérieur et député de Blainville-Deux-Montagnes, M. Francis Fox, a qualifié de «tentative d'assassinat politique» la publication hier par la *Presse canadienne*, à cinq jours du

scrutin fédéral, du document confidentiel du ministère québécois du Revenu concernant la situation fiscale de 40 députés libéraux fédéraux du Québec.

De son côté, à Fort-Préval où le cabinet Lévesque est réuni, le ministre du Revenu, M. Robert Dean, s'est étonné de cette fuite et il a déclaré que «ce rapport confidentiel n'aurait jamais dû être rendu public parce qu'il date de 1982 et tombe sous le coup de l'ancienne loi. Cette vieille liste était censée demeurer confidentielle». M. Dean a institué une enquête pour connaître l'auteur de la fuite dans son ministère.

De plus, M. Dean a affirmé que le gouvernement de Québec est obligé d'accepter qu'un Québécois qui décide d'habiter ailleurs «ne paie pas ses taxes en double». «Ce que j'en pense sur le fond, a ajouté M. Dean, c'est que c'est à la population de juger. Moi je suis Québécois, je paie mes impôts au Québec».

Quant au premier ministre Lévesque, qui admet que la fuite de

Voir page 10: La fuite

LE VATICAN CENSURE LA THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION

RIO DE JANEIRO (AFP, LE DEVOIR) — Dans un premier texte de Rome sur la question, le Vatican condamne fermement la théologie de la libération, qualifiée de «totalitaire» et accusée de discréditer la hiérarchie catholique.

Le document a été publié intégralement, hier, en exclusivité, par le quotidien brésilien *O Globo*.

Intitulé «Instructions sur quelques aspects de la théologie de la libération», le document porte la signature de cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (l'ex-Saint-Office).

L'auteur du texte, qui signale avoir reçu l'approbation de Jean-Paul II, renouvelle les critiques de l'Église contre les régimes totalitaires et athées. Ce document de 10,000 mots, daté du 6 août, devait être rendu public en principe lundi prochain par le Vatican. Certaines copies du texte circulent déjà dans l'épiscopat québécois.

«L'utilisation d'une conception totalitaire, comme la pensée de Marx, conduit les théologies de la libération à accepter des positions incompatibles avec la vision chrétienne de l'homme», affirme le document avant de condamner le recours systématique à la violence aveugle et la sacralisation de la politique.

Doctrine de l'Église des pauvres fondée sur l'analyse marxiste, la théologie de la libération est particulièrement répandue dans le tiers monde. L'un de ses théoriciens «modérés», le père franciscain Leonardo Boff, Brésilien, a été convoqué au

Vatican, vendredi prochain, pour s'expliquer devant le cardinal Ratzinger.

Dans ses orientations destinées aux prêtres, religieux et à l'ensemble du clergé, le cardinal Ratzinger souligne que sa mise en garde contre les «graves déviations» des théologies de la libération ne peut être interprétée comme un appui à ceux qui contribuent au maintien de la misère des peuples.

Le document affirme que la source de l'injustice se trouve dans le cœur des hommes et rejette totalement le recours à la notion de lutte des classes. «Cette lutte des classes comme chemin vers une société sans classes est un mythe opposé aux réalités, qui aggrave la misère et les injustices», indique-t-il. «On ne peut oublier cette honte de notre temps: des nations entières, à qui l'on prétend apporter la liberté, sont maintenues dans des conditions de servitude indignes de l'homme.»

Dans une allusion aux théologiens de la libération, le document accuse ceux qui deviennent complices — peut-être par inconscience — de tels esclavages, de trahir les pauvres qu'ils voulaient servir. La théologie de la libération que critique officiellement le Vatican, est une théologie propre à l'Amérique latine, venue de la base et qui s'est manifestée par une prise de conscience politique et sociale du clergé et une politisation de la foi. Née en 1968 de la réflexion faite par les chrétiens à partir de pratiques dans les milieux pauvres et populaires, elle cherche à conjuguer la doctrine catholique avec certaines analyses sociologiques marxistes dans le contexte des réalités latino-américaines pour combattre la pauvreté et l'exploitation de l'homme. La théologie de la libération a également eu un impact ailleurs dans le tiers monde et en Occident. La théologie de la libération, comme courant, a eu une influence «assez importante» sur l'Église québécoise au cours des dix dernières années, a affirmé hier le jésuite Guy Paiement. «Et c'est de plus en plus dans ce sens que va l'épiscopat québécois», a-t-il déclaré au cours d'une entrevue. Il existe de nombreux exemples de l'influence de la théologie de la libération sur l'Église canadienne: la célèbre prise de position des évêques en faveur des victimes de la récession économique; les Églises qui accordent la «priorité aux plus démunis»; les religieux qui accueillent

Voir page 10: Le Vatican

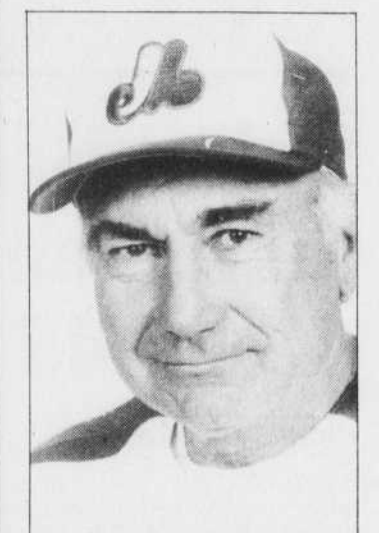
AU SOMMAIRE

Le champ de bataille de la Nouvelle-Écosse

Les électeurs des Maritimes seront fidèles à leur tradition conservatrice le 4 septembre et délaisseront les libéraux qu'ils avaient élus en 1980. Page 2

Pierre Lucier au CSE

Le ministre de l'Éducation a confirmé hier la nomination de M. Pierre Lucier à la présidence du Conseil supérieur de l'éducation. M. Bérubé a précisé que cette nomination n'était pas un geste de blâme à l'endroit de M. Benjamin, dont le mandat n'a pas été renouvelé. Page 3



Fanning reprend la barre

La direction des Expos a choisi hier d'écarter le gérant Bill Virdon pour le remplacer par Jim Fanning d'ici la fin de la saison. Il s'agit d'un retour à la barre pour Fanning, qui est également vice-président de l'équipe. Page 20

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La BNC hausse son dividende

Un bond de 52,8% du bénéfice de la Banque Nationale du Canada au second trimestre a amené les dirigeants de l'institution à hausser de \$0,18 à \$0,20 l'action le dividende trimestriel. Le président et chef des opérations de la banque, M. Gilles Mercure, a précisé au *Devoir* que la direction comptait bien ramener ce montant à \$0,30. Page 11

Les financiers pour Mulroney

Les dirigeants de 24 firmes de courtage sur les 27 interrogés par l'agence de presse Canadian Dow Jones ont indiqué qu'ils appuieraient les conservateurs lors du scrutin de mardi. Ils ont aussi clairement indiqué leur insatisfaction devant la campagne électorale menée par les deux grands partis. Page 11

Des profits pour Canadair

Pour la première fois en trois ans, l'avionier montréalais Canadair a déclaré un profit. Une reprise des ventes de son avion Challenger et de d'autres appareils, ainsi qu'une réorganisation de l'entreprise ont produit ce résultat. Page 13

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le Vatican

des réfugiés d'Amérique centrale entrés illégalement au Canada, etc.

Le Père Paiement ne croit pas que la publication du texte de Mgr Ratzinger ait un grand impact sur la pratique des religieux qui accomplissent ce genre de travail. « Ça m'étonnerait que les gens à la base changent à cause d'un document semblable. »

Le Père Paiement ne croit pas non plus que Jean-Paul II profite de son séjour au Canada pour « mettre au pas » l'Église canadienne ou pour critiquer ces nouveaux théologiens. « C'est pas un courant suffisamment dérangeant », a-t-il indiqué, ajoutant qu'il croit qu'il existe une certaine connivence de l'épiscopat d'ici avec Rome.

C'est sous l'influence de la théologie de la libération que l'épiscopat latino-américain a manifesté son « option préférentielle pour les pauvres ». Il s'agit d'une option qui commande des réformes politiques et sociales et le respect des droits de l'homme.

Jean-Paul II avait déclaré, la semaine dernière, que la solidarité de l'Église avec les plus démunis ne pouvait être dictée par des analyses fondées sur la lutte des classes. Le Saint-Père n'avait cependant pas mentionné nommément la théologie de la libération.

Jours, évoque la mémoire de feu Daniel Johnson, ancien premier ministre unioniste qui a longtemps représenté le comté de Bagot à l'Assemblée nationale du Québec. Ces succès de foule sont tellement inhabituels pour les conservateurs au Québec que les candidats de Frontenac, Drummond et Saint-Hyacinthe furent les premiers étonnés de voir soudainement arriver des centaines et des centaines de personnes de plus qu'ils n'avaient osé espérer.

Chacun des discours des de M. Mulroney débute par le slogan « C'est le temps que ça change » et sont agrémentés de plaisanteries aux dépens de ses adversaires. Au cours de la tournée de la région des Bois-Francis, puis en soirée à Saint-Laurent, M. Mulroney s'est surtout moqué de M. Jean Chrétien, auquel il prédit un retour à la pratique du droit: « Ti-Jean, tu es aussi bien de chausser les espadrilles et de rentrer vite chez-toi dans Saint-Maurice et ça presse. »

Les ministres André Ouellet et Marc Lalonde font également les frais des assemblées du chef conservateur. Au cours de cette dernière tournée québécoise de sa campagne électorale, alors que l'ancien premier ministre libéral vient d'accepter de s'impliquer, M. Mulroney n'a pas risqué la moindre allusion malveillante à l'endroit de M. Trudeau. Le chef conservateur fait campagne aujourd'hui en Ontario et il doit revenir demain au Québec, pour prêter main forte à Mme Gabrielle Bertrand, sa candidate dans le comté de Brôme-Missisquoi.

◆ La fuite

Le dossier fiscal révélé par la PC parlait de 14 députés du Québec à Ottawa considérés comme « délinquants », huit dont les dossiers sont « introuvables », seize de ces députés étant en dette avec le fisc québécois. On y dit, notamment, que les députés Fox et David Berger ont confirmé qu'ils avaient démenagé en Ontario, tout comme les ministres André Ouellet et Jean Chrétien.

Impliqué dans la liste des soi-disant « délinquants » dont parle le rapport, le ministre Fox a annoncé que son avocat, Me Louis-Philippe de Grandpré, va à tenter des poursuites au montant de \$1 million pour atteinte à sa réputation contre la PC mais surtout contre *Le Journal de Montréal* dont le traitement de la dépêche, contrairement aux autres journaux, a été selon lui « dégueulasse ».

A la *Presse canadienne*, on se refusait hier à tout commentaire. Alors qu'il soutient fermement qu'il paie ses impôts au Québec où il habite, M. Fox trouve « inacceptable » que le journal ait « joué » sa photo à la une avec un titre l'identifiant à un citoyen fautif face au fisc et, en page intérieure, titrant « Fox est délinquant ». Quant à la dépêche de la PC, le ministre Fox affirme qu'elle n'est sans doute pas erronée, quoiqu'imprécise, et parlant d'une situation dépassée mais il lui reproche principalement le fait qu'elle « incite à penser que je ne paie pas d'impôts au Québec depuis 77-78 ».

Le ministre, en colère, affirme qu'à quelques jours des élections fédérales, cette affaire ressemble « à un coup de la Brink's » dirigé contre les libéraux. Mais il s'est cependant déclaré satisfait de voir que le ministre québécois du Revenu, M. Robert Dean, ait annoncé une enquête au sein de son ministère pour savoir qui est l'auteur de cette fuite.

Le ministre des Affaires extérieures, pour sa part, va beaucoup plus loin dans sa réaction. « Le dernier qui a fait cela, dit-il, c'est Richard Nixon aux États-Unis. Il se servait du ministère de l'impôt pour faire de la cabale, de la propagande ou de la bataille contre ses ennemis ». M. Jean Chrétien a déclaré que, selon lui, le gouvernement Lévesque a laissé couler ces informations à quelques jours des élections. Quant à lui, s'il habite Ottawa c'est pour avoir sa famille près de lui.

Interrompant ses rendez-vous électoraux pour rencontrer la presse dans un hôtel de Montréal, le ministre Fox a tenu à affirmer avec vigueur que, sauf en 1977-78, alors qu'il résidait à Ottawa (au 43 Pentry Lane, puis au 500 Laurier ouest), il avait toujours payé ses impôts au Québec. « En 1977-78, a précisé M. Fox, j'étais dans une situation de chef de famille monoparentale et mon fils allait à l'école. Pour qu'il habite avec moi j'ai dû déménager à Ottawa ».

Sans vouloir donner son adresse au Québec, pour des raisons de sécurité familiale dit-il, le ministre du Commerce extérieur a affirmé qu'il habitait au nord de Saint-Eustache. « J'ai toujours payé mes impôts au Québec et il est tout à fait révoltant de se voir traité de délinquant dans la presse », affirme M. Fox, qui dit n'avoir aucune idée sur les auteurs de la fuite sinon qu'il s'agit « d'esprits excessifs ». M. Fox n'a pas l'intention de poursuivre le ministère du Revenu.

« L'enquête commandée par le ministre Dean me reconforte, et je ne peux dénoncer un lien entre les intérêts du Parti québécois dans cette campagne électorale et le gouvernement québécois », a conclu M. Fox, mais il trouve révoltant qu'on lance ainsi de telles allégations dans la presse à cinq jours d'un vote alors que le temps de corriger les fausses assertions est trop court. « Mais, je ne sais qui accuser, c'est fort embêtant! ».

Sur la question de fond, cependant, à savoir ce qu'il pensait d'un représentant politique du Québec à Ottawa qui démenage et vit en Ontario, le ministre Fox n'a pas voulu s'engager. « A chacun de ceux qui vivent

cette situation de s'expliquer, moi ce n'est pas mon cas ».

Le député André Maltais, représentant libéral de Manicouagan qui fait la lutte au chef conservateur, a fait savoir par son directeur des communications qu'il payait ses impôts au Québec. M. Maltais était l'un des présumés délinquants de la liste dévoilée par la PC.

Le député sortant de Saint-Jean, M. Pierre Gimaiel, est plus agressif. Il accuse le ministre québécois du Revenu, M. Robert Dean, d'inconscience et d'inconséquence. « C'est révoltant de voir quelqu'un jouer ainsi dans la vie privée des gens », dit-il avant d'accuser le premier ministre Lévesque d'avoir comploté avec le chef conservateur Brian Mulroney dans cette affaire.

De son côté le député libéral de Laurier à Ottawa, M. David Berger, également mis en cause dans ce dossier fiscal, a fait tenir au DEVOIR une lettre où il dit trouver inacceptable que des informations devant rester confidentielles en vertu de la loi fassent l'objet d'une fuite. M. Berger soutient que depuis l'été 1982, il a acheté une maison dans son comté et qu'il fait ses déclarations d'impôt au Québec. La dépêche de la PC laissait entendre que M. Berger habitait toujours Ottawa, tout comme M. Fox.

Au cours d'un débat radiodiffusé sur les ondes de CJMS l'opposant au député conservateur de Joliette Roch LaSalle, le ministre du Développement économique régional, M. André Ouellet, a défendu le fait qu'il vivait à Ottawa. « Je crois qu'il est normal qu'un père de famille, soit-il en politique ou dans d'autres domaines, puisse aller retrouver sa femme le soir et déjeuner le matin avec ses enfants. »



Aveuglé par les réflecteurs de la télévision et ralenti dans son mouvement par la foule qui s'est massée pour le voir, l'ancien premier ministre Pierre Trudeau déambule dans les couloirs d'un centre commercial de la banlieue ouest de Montréal, en compagnie de la candidate libérale Sheila Finestone, qui aspire à sa succession comme députée de la circonscription de Mont-Royal. (Photolaser CP)

La CECM se résoud à acheter des micro-ordinateurs chez Comterm

ANDRÉ BOUTILLIER

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a dû se résoudre à commander une première série de micro-ordinateurs scolaires à la compagnie québécoise Comterm plutôt qu'à la compagnie californienne Apple, comme elle l'avait une première fois fait au début de l'été.

Dans une décision prise mercredi soir, les commissaires de la CECM ont en effet accepté de se plier à la directive du ministère de l'Éducation qui les avait menacés de ne plus subventionner l'achat de ses appareils s'ils continuaient à se procurer des micro-ordinateurs Apple MacIntosh.

La compagnie Comterm lui livrera donc 148 appareils « Comterm PC » au prix de \$400,000. Ces micro-ordinateurs répondront aux besoins pédagogiques du nouveau cours d'initiation aux sciences de l'informatique destiné aux élèves du niveau secondaire, second cycle.

En juin, la CECM avait acheté quelque 148 micro-ordinateurs MacIntosh pour son programme du niveau primaire. Elle imitait ainsi les 114 autres commissions scolaires du Québec qui avaient commencé à adopter les micro-ordinateurs de plusieurs compagnies..., sauf ceux de Comterm.

Les commissaires de la CECM

avaient auparavant décidé d'acquiescer à un total de 296 appareils MacIntosh d'Apple parce que, avaient-ils affirmé, ce produit était moins coûteux, plus efficace et plus simple à manipuler pour des jeunes étudiants.

Ce faisant, ils contestaient ouvertement les normes techniques que le gouvernement du Québec avait imposé à Comterm-Matra, le consortium choisi par Québec pour équiper les écoles de la province de micro-ordinateurs. Les appareils choisis par les commissions scolaires doivent entre autres être compatibles avec les produits d'IBM. Or l'appareil MacIntosh ne l'est pas. D'où la directive envoyée par le ministère de l'Éducation à la CECM après son acquies-

tion d'une première tranche de 148 MacIntosh.

« Nous n'avons pas le choix. Sans la subvention du gouvernement, nous n'aurions pas complété notre programme d'achat de micro-ordinateurs pour nos 26 écoles », a déclaré hier au DEVOIR, Mme Huguette Robadey.

Cette commande de 148 appareils ne résoud le problème de Comterm pour autant. D'autres commissions scolaires continuent à acheter d'autres marques. En outre, le contrat entre Comterm et Matra n'a pas encore été signé, même si le gouvernement du Québec a choisi ce consortium depuis déjà quelques mois.

◆ Trudeau

par les conservateurs de Brian Mulroney.

Seuls les nombreux journalistes et cameramen qui ont tenu leurs micros pour capter quelques commentaires de l'ex-premier ministre sont repartis bredouilles. « Je ne suis pas venu ici pour répondre à vos questions. Je suis venu ici pour rencontrer des gens », a-t-il répondu à un journaliste qui voulait l'interroger.

« Mais nous sommes ici pour vous », a rétorqué le reporter de la radio.

« Oui, je le sais et vous poussez beaucoup », a répliqué le premier ministre en faisant allusion à la véritable cohue qui l'a accompagné tout au long de sa visite.

Plus tard, lorsqu'on l'a prié de commenter les remarques des libéraux qui lui reprochent son arrivée tardive dans la campagne, le premier ministre a lancé, sur le ton du défi: « Qui sont ces gens, nommez-m'en trois ».

La journée de campagne de l'ancien chef libéral ne s'est pas arrêtée là. Il devait participer en soirée à une fête en son honneur donné à l'hôtel de ville de Mont-Royal. « Je me demande si (John) Turner réussirait à déplacer autant de monde », a commenté un vieux monsieur en observant tous ces gens s'agglutiner autour de l'ancien premier ministre.

◆ Mulromanie

la baisse des taux d'intérêt et la nécessité de créer un climat susceptible d'attirer les capitaux étrangers. Mais pour réaliser les programmes nécessaires à la relance économique, souligne M. Mulroney, il importe au préalable de créer un climat de confiance et de collaborer avec le gouvernement Lévesque.

Depuis Manicouagan jusqu'à Drummondville, déclarait hier M. Mulroney, c'est la coalition de toutes les tendances politiques qui piaffent d'impatience de se débarrasser des libéraux fédéraux. A ses côtés, au podium, il présente un ancien député libéral provincial du comté de Drummond, un ancien ministre de l'Union nationale et le président du oui au référendum de 1980 et le candidat de son comté, M. Jean-Guy Guilbeault.

En fin d'après-midi à Saint-Hyacinthe, M. Mulroney est accueilli par un autre millier de chauds partisans et par sa candidate, la comédienne Andrée Champagne. Dans ce comté de Saint-Hyacinthe-Bagot, en plus de reprendre les thèmes des derniers

Broadbent plaît aux femmes

MICHEL C. AUGER

TORONTO (PC) — Le leader néo-démocrate Ed Broadbent n'a eu aucune difficulté à plaire à plus d'un millier de femmes, hier à Toronto, alors qu'il participait au dernier « déjeuner avec les chefs » organisé par des groupes féministes ontariens.

L'auditoire presque totalement composé de femmes a montré ses couleurs dès les premiers instants en donnant une ovation debout au leader néo-démocrate.

M. Broadbent n'a donc eu qu'à répéter que l'un des points essentiels de son programme est de donner l'égalité aux femmes dès maintenant pour s'assurer la sympathie d'un auditoire qui avait, au cours des dernières semaines, reçu ses adversaires Brian Mulroney et John Turner.

La période des questions n'a pas posé plus de problèmes à M. Broadbent, que ce soit sur la question des pensions, du paiement des pensions alimentaires après un divorce ou l'avortement.

Avant de poser sa question, une dirigeante d'un mouvement pour le libre choix des femmes en matière d'avortement a d'ailleurs tenu à remercier M. Broadbent et son parti pour avoir pris position en leur faveur.

Le seul instant où M. Broadbent a été quelque peu embarrassé fut quand il a promis aux femmes le même type d'aide qu'aux groupes linguistiques qui contestent la constitutionnalité de certaines lois.

Les dispositions de la Charte des droits sur l'égalité des femmes doivent entrer en vigueur en avril prochain, a-t-on fait remarquer au chef néo-démocrate et les femmes veulent une aide financière pour contester certaines lois devant les tribunaux.

« Nous ne voulons pas que le gouvernement décide lui-même quelles causes seront entendues contre lui », a souligné l'intervenante.

M. Broadbent a souligné que cette inquiétude était légitime et a soutenu que ces décisions devraient être prises hors des milieux gouvernementaux.

Tout de suite après, M. Broadbent devait être l'invité de l'émission *The Journal*, de Radio-Canada, où on lui a justement demandé pourquoi si peu de femmes votaient pour son parti alors que c'était le NPD qui parlait le plus de leurs problèmes.

M. Broadbent a dit ne pas savoir pourquoi.

Israël: la radio nationale confirme l'accord entre le Likoug et les travaillistes

JERUSALEM (AFP) — La radio nationale israélienne a annoncé jeudi soir la conclusion d'un accord entre le Parti travailliste et le Likoud pour la formation d'un gouvernement d'union nationale d'une durée de 50 mois, confirmant les rumeurs qui circulaient à ce sujet depuis 24 heures à Jérusalem.

Cet accord n'a toutefois pas été confirmé officiellement par les dirigeants des deux plus grandes formations du pays — MM. Shimon Pérès et Yitzhak Shamir — ce qui pourrait être dû au fait qu'ils aient voulu tout d'abord en informer les hautes instances de leurs partis, estiment les observateurs.

L'accord annoncé par la radio stipule que M. Pérès sera premier ministre durant une première période de 25 mois et M. Shamir premier ministre durant la seconde période de 25 mois, selon le principe de rotation accepté en dernière minute par les travaillistes.

Pendant la première période, M. Shamir sera premier ministre par intérim en l'absence de M. Pérès, ainsi que chef de la diplomatie.

Le portefeuille de la Défense sera confié à l'ancien premier ministre travailliste Yitzhak Rabin pour la durée des 50 mois et celui des Finances à un membre du Likoud, a ajouté la radio.

Le gouvernement devrait comprendre pas moins de 24 ministres, 12 pour le Likoud, 12 pour le Bloc travailliste, a précisé la radio.

Dès mercredi soir, à l'issue de leur dernière rencontre, MM. Pérès et Shamir avaient clairement laissé entendre que leurs tractations en vue de former un gouvernement d'union nationale avaient enregistré de sérieux progrès. Pour la première fois jeudi, la presse israélienne avait fini par croire à la possibilité de la création d'un gouvernement d'union.

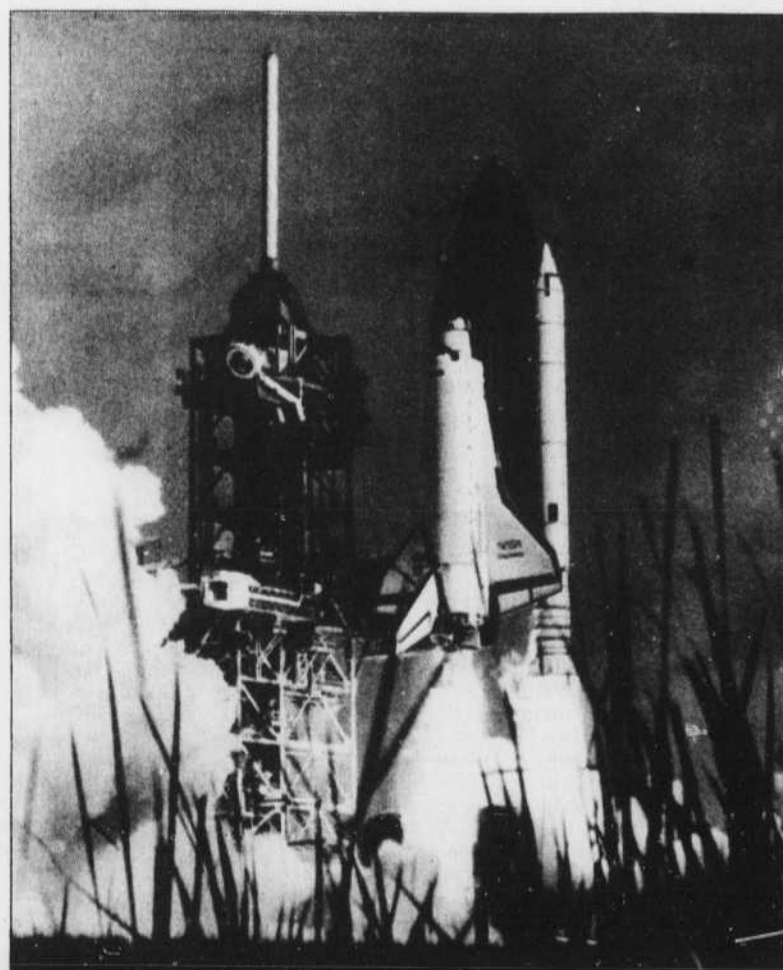
Les négociations entre MM. Pérès et Shamir avaient commencé le 5 août dernier, jour où le président Haim Herzog avait chargé le chef de l'opposition travailliste de tenter de former un cabinet d'union nationale. M. Pérès avait alors épuisé sans succès une première période de consultations de 21 jours.

Le ralliement spectaculaire de la formation du général Ezer Weizman (Yahad, trois sièges) au bloc parlementaire travailliste avait donné l'espoir à M. Pérès de pouvoir former un cabinet restreint.

Toutefois, l'impasse devait se prolonger, le député Aharon Abouhatzira (Tami, un siège) ayant refusé de donner son appui à M. Pérès, qui comptait sur son ralliement pour avoir une majorité de 61 sièges — sur 120 — à la Knesset. M. Pérès avait été contraint de demander une nouvelle période de consultation de 21 jours.

Disposant chacun du soutien de 60 députés, ni M. Pérès ni M. Shamir n'étaient en mesure de former un gouvernement, et l'on parlait déjà de nouvelles élections pour novembre 1984. C'est donc pratiquement sous la contrainte que MM. Pérès et Shamir sont, semble-t-il, enfin parvenus à s'entendre, notent les observateurs.

Une nouvelle rencontre est prévue entre MM. Shamir et Pérès vendredi à Jérusalem.



Le quatrième départ de la navette Discovery aura été le bon, mais il a été retardé de quelques minutes, le temps de chasser de l'espace aérien du Cap Kennedy un petit appareil qui s'y était aventuré sans permission, pour mieux voir le spectacle. (Photolaser AP)



Accompagné, à droite, par son ancien adversaire dans la campagne au leadership, M. John Roberts, qui est également député sortant de la circonscription torontoise de St. Paul's où il habite toujours malgré ses prétentions à représenter l'Ouest du pays, M. John Turner est allé faire son devoir de citoyen hier, en votant par anticipation. (Photolaser CP)